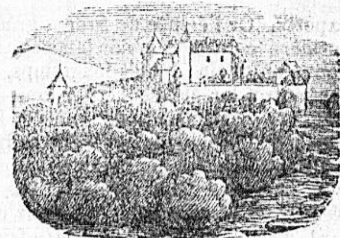




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —  
 » 6 mois, » 2 50  
 Étranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro : 5 cent.  
 On s'abonne à tous les bureaux  
 de posts.

Prix des annonces et réclames :  
 Annonces : Pour le canton,  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
 la ligne ou son espace.  
 Réclames : 20 cent. la ligne.  
 Lettres et argent francs de  
 port.

ments hypothécaires.  
 gné est chargé de placer des som-  
 certaine importance au 4 1/2 %, en  
 en second rang.  
 P. Fave, notaire, Bulle.

riorité indisputable  
**CAO SOLUBLE**  
 Marque  
**PRUNGLI**  
 Zürich  
**CHOCOLAT**  
 tablettes et en poudre

**LIMES**  
 gné fait savoir qu'il tiendra son  
 imes tous les jours de foire, ainsi  
 d jeudi après la foire, sur la place  
 on et le Cheval-Blanc, à BULLE.  
 mande  
 Haggensbass, fab' de limes,  
 successeur de Ph. Guidi,  
 261, rue de Morat, Fribourg.

la Croix-Blanche  
 à BULLE :  
 ius divers comprimés ;  
 e et tourteaux de lin  
 entiers et moulus ;  
 is décortiqués et moulus ;  
 ges et noirs pour la volaille ;  
 arines, sons et avoines.  
 PRIX TRÈS RÉDUITS [696]

bin-chirurgien-dentiste,  
 à BULLE [41]  
 éteau-d'Or les 8 et 9 février.

di pulmonaire.  
 yclinique privée à Glaris. J'ai été  
 ent guéri de ma maladie pulmo-  
 mons tuberculeux, toux violente,  
 ion, parfois mêlée de sang, palpita-  
 tion, faiblesse. Fehrenbach, avril  
 rtine Hugi. Traitement par corres-  
 Aucun dérangement professionnel.  
 innocents. [53]

**CAO SOLUBLE**  
**uchard**  
 XCELLENTE QUALITÉ  
 RÉPARATION INSTANTANÉE

A louer :  
 artement de 5 pièces au rez-de-  
 de la maison Castella, en ville.  
 ser au notaire Duran, à Bulle. [495]

endre ou à louer :  
 e propriété de bon rapport, avec  
 ances convenables, située dans la  
 yère, près de la Cantine. Favorables  
 — S'adr. au bureau du journal. [55]

offre à vendre :  
 bilier de café, billard, pression,  
 dresser au bureau du journal. [56]

er : Pour y entrer de suite, à des  
 personnes tranquilles, sans  
 ne belle chambre, cuisine, bien  
 u soleil.  
 ser à Mme SUDAN-BLANC, Bulle. [57]

er : Pour le 1<sup>er</sup> mars, à des per-  
 sonnes tranquilles, un joli  
 ut, composé de deux chambres, belle  
 exposé tout le jour au soleil, lieu dit  
 iz.  
 ser à Mme SUDAN-BLANC, Bulle. [58]

NDRE OU A LOUER  
 oses et trois quarts de pré aux Com-  
 une de Bulle.  
 ser au notaire MENOUD. [69]

A vendre :  
 ne chien, bon pour la garde et l'at-  
 ser au bureau du journal. [62]

le. — Imprimerie Emile Lenz.

Prière instante à nos abonnés  
 (aussi ceux de la ville de Bulle)  
 de faire bon accueil aux cartes de rembour-  
 sement qui leur seront présentées ces jours  
 prochains.

BULLE, le 5 février 1889.

### NOUVELLES SUISSES

**Mariahilf.** — Le recours du conseil municipal de Lucerne dans l'affaire de Mariahilf a été renvoyé pour rapport au gouvernement lucernois par le Conseil fédéral.

**Splügen.** — On télégraphie de Milan à la *Nouvelle Gazette de Zurich* que la Banque internationale de Berlin, représentée par MM. Goldberger et Fierz-Landis, a fondé à Milan la Banque de l'Union, avec un capital provisoire de 12 millions entièrement souscrits. Font partie de cette entreprise financière, à côté du groupe de la Banque internationale de Berlin : l'Union de St-Gall, la Banque de Winterthur, la Banque fédérale, et les maisons Zacharie à Pise, Vogel et C<sup>e</sup> et Vonwiller et C<sup>e</sup>. Cette nouvelle banque a été fondée dans le but de soutenir l'entreprise du Splügen.

**Tir.** — M. Hermann, armurier à Böckten, a inventé un appareil qui peut s'adapter à quelle carabine ou arme à feu que ce soit et au moyen duquel on peut tirer en se servant de la munition du fusil Flobert. Cette invention a son avantage en ce sens qu'elle permet à chaque tireur de s'exercer à courte distance avec une munition bon marché et au moyen d'armes ayant le poids réglementaire. Ces appareils reviennent à 26 francs pour ceux à mire fixe réglée à la distance de 15 mètres, et à 28 francs pour ceux à mire mobile.

**Zurich.** — Le tribunal criminel a condamné Weinschenk et Wurth, les agresseurs de l'ingénieur Naf-Bruppach, le premier à un an de prison, deux cents francs d'amende et à deux ans de bannissement; le second à quatre mois de prison. Tous deux auront

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 19

## L'OR TYRAN

PAR PAUL VERDUN

Deux plis douloureux se creusèrent autour de sa bouche, sans doute au souvenir d'une de ces trahisons de femme dont tout homme porte au fond de sa mémoire la blessure toujours ouverte, une blessure par laquelle le cœur se vide et se dessèche, et que ni le temps, ni l'affection, ni l'amour même, ne pourront jamais cicatriser, jamais !...  
 Queyrat fut honteux vis-à-vis de lui-même de s'être ainsi abandonné à ses souvenirs. Il secoua les épaules, comme pour se débarrasser d'un fardeau importun, et interrogea la jeune femme qui, sous le regard inquisiteur du petit vieillard, se tenait debout, troublée.  
 Le juge d'instruction se fit redire par Céline les détails que lui avait déjà fournis son mari et confirma les uns par les autres, sans lui apprendre que Marchand était accusé de la mort de René Bernard.  
 Il insista plus particulièrement sur les points sur lesquels les réponses du romancier avaient laissé planer une certaine

à payer en outre les frais de la cause et 1200 fr. de dommages-intérêts à la victime.

**Berne.** — La question du musée national est venue la semaine passée en discussion devant le Grand Conseil bernois ; MM. Gobat, conseiller d'Etat, Müller, président de la ville de Berne, Ballif, Daucourt et Folletète ont parlé en faveur du projet de subvention présenté par le Conseil exécutif ; M. Dürrenmatt seul l'a combattu. M. Liechti aurait voulu qu'il fût stipulé que les 250,000 fr. ne seront donnés par l'Etat de Berne que si la Confédération désigne Berne comme siège du musée. Le projet du gouvernement a été accepté sans changement, à l'appel nominal, par 177 voix contre 4.

— Un ouvrier ébéniste de Schwarzenbourg, qui maniait imprudemment un fusil chargé, a tué net un jeune garçon ne neuf ans, une balle ayant atteint ce dernier à la tempe. Le meurtrier par imprudence a été aussitôt arrêté.

— Il paraît qu'on s'occupe de la construction d'un nouveau théâtre à Berne. Il serait question de réunir dans un même bâtiment le théâtre et le Casino. L'emplacement choisi serait le terrain qui appartient à la Confédération et qui est situé à la Rue fédérale le long de la promenade dite des Petits-Remparts. Cette promenade formerait le jardin du Casino.

— Les électeurs bernois ont élu au Conseil national M. Jost (radical), ancien membre de ce conseil, par 4033 voix. M. d'Erlach (conservateur) a obtenu 3180 voix.

— L'association des boulangers de Herzogenbuchsee a décidé de réduire de cinq centimes par kilo le prix du pain.

**Lucerne.** — Un nouveau conflit vient de surgir ; Mgr Haas, évêque de Bâle, ayant interdit l'emploi de l'église de Hochdorf pour le concours cantonal lucernois de chant.

**Zoug.** — L'élection d'un conseiller d'Etat, en remplacement de M. Hess, démissionnaire, a été vivement disputée. M. le D<sup>r</sup> Schmid, ancien député au Conseil des Etats, conservateur, est élu par 1169 voix. Son concurrent libéral, M. Uttinger-Hermann, a obtenu 1114 voix.

**Soleure.** — Lundi soir arrivait de Bâle en gare d'Olten un wagon contenant cinq chevaux. L'un de ceux-ci, frappé sur ses compagnons de route, gisait sur le plancher avec une jambe littéralement cassée en deux et laissant voir à nu les os de la cuisse. Le

— Quelles relations, demanda-t-il, existaient entre M. Marchand et M. Bernard ?

— Des rapports de bon voisinage.  
 — Votre mari allait-il chez M. Bernard ?  
 La jeune femme ne savait pas ce que Gustave avait répondu.

Elle ne pensa pas que la promesse qu'elle lui avait faite de ne révéler à personne, et quoi qu'il arrivât, qu'il avait conseillé à Bernard d'épouser Calixte de Courson sans dot, elle ne pensa pas que cette promesse lui interdisait de dire simplement que Marchand était entré chez son voisin, et elle répondit :

— Mon mari est allé une ou deux fois chez M. Bernard.  
 — Voici une réponse importante, pensa Queyrat. Marchand s'était bien gardé de me donner ce détail.

Il recommanda d'un geste à son greffier de noter soigneusement les paroles de Céline, puis il demanda :

— Quand ont eu lieu ces visites ?  
 — Il y a une quinzaine de jours.  
 — Quel en était le motif ? Savez-vous de quoi ils ont parlé ensemble ?

— Je l'ignore. Un savant et un romancier peuvent avoir beaucoup de sujets de conversation qui n'intéressent pas une femme.

— Vous saviez que M. Bernard possédait quelques rentes ?  
 — Gustave m'a dit qu'il avait une petite fortune qui le rendait indépendant.

— Saviez-vous qu'il avait douze mille francs chez lui ?  
 — Douze mille francs ! Non, monsieur !  
 — Le 15 septembre, vous vous êtes absentée avec votre

vétérinaire appelé se borna à constater la chose et comme, malgré un avis télégraphique adressé à l'expéditeur, aucun ordre d'abattre n'était expédié, la pauvre bête resta de 7 heures du soir jusqu'au lendemain à 1 heure de l'après midi avant d'être délivrée. L'autorisation d'abattre n'était venue que par la poste.

**Argovie.** — On cherche depuis longtemps, en Argovie, le moyen de simplifier les rouages administratifs du canton. D'après une proposition de M. Ryniker, cette économie serait réalisée de la manière suivante : les onze districts actuels seraient réduits à neuf par la fusion du district indépendant de Kulm avec les districts radicaux d'Aarau et de Lenzbourg, et du district indépendant de Rheinfelden avec le district conservateur de Laufenbourg ; les autres ne seraient pas modifiés. Cette mesure produirait une économie de 50,000 fr., qui, jointe à 50,000 fr. d'épargne sur d'autres rubriques, permettrait de faire disparaître le déficit des comptes de l'Etat.

— Pour donner au carnaval un caractère plus esthétique que celui qu'il revêt d'ordinaire, il a été décidé, à Baden, qu'on organiserait un cortège historique représentant Baden aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

**Bâle.** — Il a été créé à Bâle, en souvenir du terrible tremblement de terre de 1356 qui détruisit les trois quarts de la ville, une institution de bienfaisance qui procède chaque année à une large distribution de drap aux enfants pauvres de la ville. En 1888, cette institution a remis à ses protégés 10,882 mètres de drap représentant une valeur de 15,863 fr. Cette distribution a été faite à 1675 garçons et à 1287 fillettes. Les frais sont supportés par les intérêts de fonds spéciaux et par les dons et legs des corporations et des particuliers.

**Saint-Gall.** — L'Ostschweiz constate qu'une foule de jeunes filles de l'Allemagne viennent en place à St-Gall, où elles sont bien rétribuées et où elles finissent par se marier, tandis que les jeunes filles du pays travaillent pour des prix dérisoires dans des magasins, où elles apprennent l'art de porter des tournures et des chapeaux à plumes et finissent par coiffer Ste-Catherine.

**Neuchâtel.** — Le niveau du lac de Neuchâtel vient d'atteindre la cote de 428,93, c'est-à-dire qu'il est de 42 centimètres au-dessous de la cote minimum de 429,35 fixée par la commission intercantonale des

bonne et votre enfant tout l'après-midi. Vous n'êtes revenue chez vous qu'à six heures moins un quart. M. Marchand est resté seul pendant ce temps. En rentrant, vous êtes-vous aperçue que votre mari fût ému ?

— Nullement. Il était tourmenté par la pensée des billets qu'il ne pouvait payer, mais il n'était pas ému.

— Quelle a été votre première pensée, en apprenant le crime ?

— J'ai pensé combien j'aurais souffert si, pendant que j'étais fiancée à Gustave, il avait été assassiné, et j'ai plaint mademoiselle de Courson de tout mon cœur.

— Ça n'est pas ce que je veux vous demander. A quel moment avez-vous attribué le crime ?

— Oh, mais, je ne sais pas, moi ! Je ne suis pas un juge d'instruction !

Queyrat sourit et, abandonnant cet ordre d'idées, questionna :

— M. Marchand boit beaucoup de café ?  
 — Oh, oui, il en boit de trop ! s'écria Céline. Je lui fais la guerre pour cela.

— Il se cache de vous pour en prendre ?

— Il en est bien capable, le gourmand !

Il devrait pourtant se rappeler que l'abus du café lui a déjà occasionné des congestions et des hallucinations !

— En a-t-il abusé ces jours derniers ?

— Je crois que oui, mais il avait tant d'ouvrage que je ne lui en vent pas !

Et puis, c'est sa seule gourmandise !

— Le matin du 15, en a-t-il bu de nombreuses tasses ?

— Non, puisqu'il est sorti pour aller chez M. Louis Talbot.

experts. Or l'écluse de Nidau, grâce à laquelle cette dernière cote ne devrait jamais être dépassée, fonctionne en plein depuis longtemps, ce qui n'empêche pas notre lac de se retirer tous les jours. Encore quelques centimètres de moins et la navigation sera impossible, sans parler d'autres inconvénients dont souffrent ceux qu'on nomme *des quantités négligeables*, bien que leur bourse ait pas mal contribué au résultat de la correction des Eaux du Jura. « En regard de l'insuffisance de cette fameuse écluse dont on attendait merveille, dit la *Suisse libérale*, le gouvernement neuchâtelois ne devrait-il pas songer à prendre des mesures efficaces pour maintenir le lac à une hauteur convenable ? »

Nous plaidions il y a quelques mois en faveur de l'établissement d'une écluse à l'entrée de la Thièle, seul moyen, à notre humble avis, d'arriver à un but conforme à nos besoins. Cette écluse ne serait pas très coûteuse.

— M. Bouvier, candidat libéral, a été élu député au Grand Conseil dans le cercle de Neuchâtel-ville. Les radicaux n'avaient pas présenté de candidat.

**Genève.** — Le ténor Henri Bovet — un Genevois bien connu à Lausanne, où il fut employé de la gare pendant plusieurs années — vient de remporter un grand triomphe dans *Carmen*, écrit-on de Saint-Petersbourg à la *Gazette des théâtres*. On a admiré le chanteur sans égal doublé du comédien le plus parfait. L'empereur, qui assistait à la représentation, a fait appeler M. Bovet dans sa loge et l'a vivement félicité.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

**France.** — L'émission du Panama a complètement échoué.

Le tribunal de la Seine a rendu lundi matin son jugement prononçant la dissolution de la société du canal de Panama. M. Trunet est nommé liquidateur, avec pouvoirs très étendus.

— Vendredi, à la Chambre, M. Clémenceau a constaté que Paris avait fait une manifestation anti-constitutionnelle et qu'il avait fait preuve de mécontentement exagéré; il ne voit aucune raison d'apporter une modification au gouvernement et termine par une déclaration favorable au ministère. M. Passy a demandé un ordre du jour simple.

Par 300 voix contre 240, la Chambre a voté un ordre de jour de confiance de Madier de Montjeau, disant : « La Chambre, confiante dans la fermeté du gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

— M. Laguerre (boulangiste) a envoyé ses témoins à M. Sigismond Lacroix (intransigeant) pour une interruption injurieuse de M. Lacroix à la séance de jeudi.

Une rencontre au pistolet de tir, rayé, à vingt-cinq pas, a eu lieu dimanche matin dans les environs de Paris. Deux balles ont été échangées sans résultat.

— L'inauguration de la statue de Jean-Jacques Rousseau au Panthéon a eu lieu dimanche. M. Jules Simon a prononcé le principal discours. On remarquait parmi les hôtes M. Gavard, délégué du gouvernement de Genève.

**Belgique.** — Une catastrophe de chemin de fer est survenue à Boisfort, près de Bruxelles. Un pont s'est écroulé sous le train. Il y a dix morts et trente blessés.

— C'est vous qui avez annoncé la découverte du cadavre à votre mari. Quelle a été son attitude en l'apprenant ?

— Il n'en revenait pas d'étonnement. Il ne voulait pas croire à mes paroles.

Il a beaucoup plaint M. Bernard. Il répétait : « C'était un cœur si noble ! un esprit si droit ! une conscience si délicate ! »

— Eh ! eh ! pensa Queyrat, Marchand connaissait son voisin bien plus intimement qu'il ne le prétend, puisqu'il en faisait cet éloge.

Comme conséquence de cette réflexion, il demanda :

— M. Marchand est un homme posé, mesuré dans ces paroles.

Quand il fait l'éloge de quelqu'un, on peut y croire.

Quand il porte un jugement sur un homme, c'est qu'évidemment il connaît des faits sur lesquels il base son appréciation ?

Céline ne se rendit pas compte que cette question cachait un piège et répondit :

— Mon mari ne parle pas à la légère.

Quand il porte un jugement sur quelqu'un, on peut y croire. Il ne se trompe jamais.

Le vieillard sceptique sourit devant cette affirmation de Céline, et pourtant il se sentit le cœur tout réchauffé par l'amour dont témoignaient ces paroles, et il fut peiné en songeant que, dans quelques instants, il allait dire à cette jeune femme :

— Votre mari, l'homme que vous aimez, est un assassin : en voici les preuves !

Queyrat se fit redire comment le romancier avait employé la soirée du 15.

**Autriche-Hongrie.** — La *Wiener Zeitung* rapporte ce qui suit dans sa partie non officielle :

« Les renseignements que nous avons donnés sur les circonstances de la mort de l'archiduc Rodolphe s'appuyaient sur les premières communications que l'entourage du défunt, atterré par ce terrible coup du sort, avait fait parvenir à Vienne. Le matin, après avoir enfoncé la porte de la chambre à coucher, on avait trouvé le prince étendu sans vie sur son lit et la nouvelle s'était aussitôt répandue qu'il avait succombé à une attaque d'apoplexie.

> En réalité, voici ce qui s'est passé :

> Aussitôt après la terrible découverte, un télégramme, rédigé dans les termes les plus pressants, fut envoyé au professeur Widerhofer, à Vienne, le priant de se rendre sans aucun retard à Meyerling. M. Widerhofer se livra immédiatement à un examen du corps. Il constata que le prince portait à la tête une large blessure produite par une arme à feu; le crâne était ouvert; la mort avait dû être instantanée. À côté du lit, dans le voisinage immédiat de la main droite du prince, un revolver déchargé gisait à terre. La position de l'arme ne permet pas de douter que l'archiduc ne se soit lui-même ôté la vie.

> Les gens de service, logés dans différentes ailes du château, n'ont pu entendre la détonation. Le valet de chambre particulier du prince, retenu par des préparatifs de chasse, était momentanément absent.

> Une commission, envoyée immédiatement à Meyerling, a dressé procès-verbal de ces faits.

> Plusieurs personnes qui ont approché le prince dans ces dernières semaines avaient remarqué chez lui des signes non équivoques d'une excitation nerveuse malade. Il paraît évident que l'acte fatal a été accompli dans un moment où l'archiduc n'avait plus la pleine possession de lui-même. Dans ces derniers temps, il s'était plaint, à différentes reprises, de violents maux de tête, qu'il attribuait aux suites d'une chute de cheval remontant à l'automne dernier. Sur son ordre exprès, cet accident n'a jamais été porté à la connaissance de sa famille.

Les funérailles de l'archiduc Rodolphe ont lieu aujourd'hui, mardi, à 4 heures.

Le prince de Galles, qui avait annoncé son arrivée à Vienne, a été prié de ne pas venir, les obsèques devant avoir un caractère purement privé.

**Allemagne.** — Un projet de loi augmentant de trois millions et demi la liste civile à partir du mois d'avril, a été déposé à la Chambre des députés.

**Angleterre.** — Des voleurs ont pénétré dans la chambre à coucher de Mme Henry White, femme du chargé d'affaires des Etats-Unis à Londres, pendant que toute la famille était à table, et ils ont emporté des bijoux pour une somme d'environ 7000 livres sterling, soit 175,000 fr.

**Amérique.** — Un incendie considérable a éclaté le 2 février à Buffalo. Quarante édifices, comprenant des fabriques et des magasins, ont été détruits sur une étendue de sept à huit ares. Les pertes sont évaluées à trois millions de dollars.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 1<sup>er</sup> février 1889. — On approuve les comptes de la Caisse de retraite des instituteurs pour 1888.

— On exprime à M. Constant Fontaine, institu-

Il arriva à l'histoire de l'enveloppe et des dix mille francs.

— Vous n'avez pas été étonnée de cette aventure ?

— Oh, si ! J'ai été très étonnée.

— N'avez-vous pas pensé que le récit de la découverte d'une telle somme, sous une porte, était une invention ?

— Non ! Puisque Gustave me le disait, c'est que c'était vrai ! Mon mari ne m'a jamais menti !

Le juge d'instruction fut stupéfié de cette simplicité sublime.

Pourtant, cette femme paraissait trop intelligente pour être accusée de naïveté.

Non ! chez elle, c'était une confiance sans borne dans son mari.

Ce vieillard, endurci dans l'exercice de son métier, habitué à rechercher la vérité au milieu des mensonges enchevêtrés, à fouiller les replis des cœurs obscurs, à sonder les plaies des consciences gangrenées; cet homme reculait ébloui devant la splendeur de cet amour se manifestant si simplement, si purement !

Il se répétait :

— Quel homme est donc ce romancier pour avoir su se faire aimer ainsi ?

Et il l'enviait et il l'admirait.

Si on lui eût offert de troquer sa position de juge contre celle du romancier accusé d'assassinat, si cet échange eût été possible, certes, pour être aimé comme était aimé Marchand, pour sentir son vieux cœur mort revivifié au souffle brûlant d'une jeune passion, il eût accepté.

Aimer, être aimé : n'est-ce pas l'affaire la plus importante ? Et une vie sans amour vaut-elle vraiment la peine d'être vécue ?

teur à St-Aubin, pleine et entière satisfaction pour le zèle et le dévouement qu'il met à servir la cause de l'instruction populaire, ainsi que pour la grande somme de travail qu'il a déployée dans la rédaction de son manuel intitulée : *Le Calcul mental des petits enfants*, et on lui alloue une gratification de 100 fr.

— Le Conseil confirme dans leurs fonctions : MM. Casimir Niquille, tit., inspecteur forestier du 1<sup>er</sup> arrondissement; Corpataux, Vincent, tit., secrétaire de la Police centrale; Pachoud, Philippe, tit., secrétaire de la commission d'incendie.

— Il accepte avec remerciements pour les services rendus la démission de M. V. Bulliard, aide permanent au bureau central de l'impôt.

— Il accepte de même avec remerciements pour les services rendus la démission de M. François Gremion, en qualité de syndic d'Enney, et il nomme en son remplacement M. Isidore, fils de François Gremion.

**Croup.** — M. Page, d'Orsonnens, a vu moissonner ses six enfants en bas âge, par la maladie régnante du croup, en moins de quinze jours. Sa maison désolée est un désert. Cruelle épreuve pour un père et une mère !

A Fétigny, 17 enfants ont succombé aussi en quinze jours; trois le même jour, dans la même maison.

Vendredi passé, en sortant de son presbytère, le curé de Mannens (district de la Broye) a trouvé sur le seuil de sa porte un cercueil contenant le cadavre d'un enfant de six à sept mois, ainsi qu'une somme de 10 fr. La préfecture de la Broye a aussitôt ouvert une enquête et délégué un médecin.

**Gymnastique.** — M. Léon Galley, professeur de gymnastique, à Fribourg, vient d'être nommé, par l'Union des sociétés de gymnastique de France, membre du jury du grand concours international qui aura lieu à Paris pendant l'exposition, les 9 et 10 juin prochain.

Un certain nombre de sections suisses de gymnastique ont déjà annoncé leur participation à ce grand tournoi où les gymnastes d'à peu près tous les pays de l'Europe seront représentés. On compte sur 8000 participants.

**Vol.** — Dans la nuit de vendredi à samedi, des voleurs se sont introduits, après effraction d'une fenêtre, dans l'arrière-local du café des Alpes, situé à la rue des Alpes, à Fribourg, et ont enlevé divers objets, tels que linge, châles, victuailles, etc., pour une valeur d'une centaine de francs. Les meubles ont été forcés au moyen d'un levier en fer et les tiroirs complètement bouleversés. Le rez-de-chaussée a été entièrement visité par les voleurs. La police fait des recherches.

CHRONIQUE LOCALE

La Banque populaire de la Gruyère a fait, en 1888, un bénéfice net de 42,439 fr. 02, lequel se répartit comme suit :

Aux actionnaires, le 6 %	Fr. 30,000	—
A la réserve spéciale	> 6,000	—
Tantièmes et gratifications	> 4,000	—
Report à nouveau	> 2,430	02
	Fr. 42,430	02

Queyrat mit toutes les formes possibles pour préparer Céline à recevoir la nouvelle de l'arrestation de son mari, mais quand il eut dit :

— Pour les motifs que je viens de vous énoncer, M. Marchand est soupçonné d'être l'assassin de René Bernard.

Elle s'écria impétueusement :

— Vous mentez !

Le juge d'instruction tressauta tout d'abord, puis, ressaisissant son sang-froid, il prononça doucement :

— Madame, vous oubliez le respect que vous devez à la justice !

Alors, elle comprit que son emportement ne servirait à rien, que des injures au magistrat ne pourraient qu'aggraver la situation de Gustave, et elle se mit à pleurer et à sangloter. Puis elle demanda au travers de ses larmes :

— Qu'avez-vous fait de mon mari ?

— Je l'ai fait conduire au Dépôt. De là on le mènera à Mazas.

— Est-ce que je puis aller le voir ?

— Cela n'est pas possible en ce moment : M. Marchand est au secret.

— Combien de temps y restera-t-il ?

— Aussi longtemps que cela sera nécessaire à l'instruction.

— Si je lui écris, mes lettres lui parviendront-elles ?

— Queyrat était décidé à interdire à l'assassin présumé toute communication avec le dehors, mais il pensa que les lettres de sa femme contiendraient des détails propres à éclairer la justice, et il répondit évasivement :

— Ecrivez toujours à votre mari. Le directeur de la prison jugera s'il est possible de lui remettre vos lettres.

CH

**Conférence** gratuites ser arbres fruitiers giroud (salle sortie des vêtements d'école à 2 1/2 heure.

La nei

par H. A.

C'était un la physionomie Grand, les jambes agiles, doux, d'h Ses lèvres indiquaient Trois ans on voulait le Depuis qu Joseph G dont les tabl nement coût la plus hum qui, à l'occa un carreau

Non pas très prononc ni les moyer artisan. A l'heure à frimas, il décoration son logis, a Car Josep établissem ville.

Après av avait épous étaient ven à la suite d déclaré qu la santé d'u Cela n'av servir une cié pour son de réparati aucune mai l'appeler p Et chaqu sence, Jose rité du logi Ce jour-l ger et joyer Vêtu de feutre enfor tonné jusq laisser moir Parfois c devant sa b qui lui cou

— Je ven que je ne cro Il n'est pa L'accusat Songez do ses actes. Il pour dix mil En plaça ait oublié so rice Belcoq notre mariag du déshonne — en admet inexplicable sacrifié son fils, à une so C'est inad — Madan fort à ses dé Il est dit jour.

L'être hu causes nous pas, et nous quand un é l'honnête ho Le passé constances n Le magist et les mains



**VILLE DE BULLE**

L'assemblée bourgeoise de la commune de Bulle est convoquée sur le **samedi 16 février prochain**, à 8 heures du soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, pour s'occuper de discuter la question de la création d'un fonds en faveur de la paroisse de Bulle, le 30 janvier 1889.

Par ordre :  
61] Le Secrétariat communal.

**Commune de Bulle.**

Tous les propriétaires d'immeubles rière Bulle, ainsi que tous les autres contribuables à l'impôt communal sont convoqués en assemblée générale, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur le **dimanche 17 février prochain**, à 2 heures après midi, pour s'occuper de la question du renouvellement de l'impôt communal pour l'année 1889 et de propositions diverses.

Bulle, le 30 janvier 1889.  
Par ordre :  
61] Le Secrétariat communal.

**Mises publiques.**

Le notaire ANDREY, à Bulle, exposera en mises publiques le **lundi 11 février 1889**, de 2 à 4 heures du jour, au Maréchal-Ferrant, à Charmey, les immeubles désignés sous les articles 1258, 1259, 1260, 1261a et 1261b du cadastre de Charmey, au lieu dit « La Bourriandaz », d'une contenance approximative de six poses ou 2 hectares 16 ares.

Facilités de paiement. [50]

**Sous la Croix-Blanche à BULLE :**

**Grains divers comprimés ;**  
**Graine et tourteaux de lin** entiers et moulus ;  
**Mais** décortiqués et moulus ;  
**Blés rouges et noirs** pour la volaille ;  
Farines, sons et avoines.  
PRIX TRÈS RÉDUITS [696]

**Avis important AUX GRANDS MÉNAGES**

On trouvera à la boulangerie J. SCHNEIDER, successeur de L. Clerc, à Bulle : **Pain de ménage à 25 cent.** le kg., ainsi qu'une grande quantité de son à prix modéré. [26]

**A louer :**

Les deux pâturages *les Trons* et *la Saoyarde*, rière le territoire de la commune de Semsales; immeubles de passé 100 poses. Entrée en jouissance cette année. S'adresser au notaire DUPRÉ, à Bulle, mandataire du propriétaire, M. C. Mallet. [59]

**A vendre ou à louer :**

Une jolie propriété de bon rapport, avec les dépendances convenables, située dans la Basse-Gruyère, près de la Cantine. Favorables conditions.— S'adr. au bureau du journal. [55]

**On offre à vendre :**

Un mobilier de café, billard, pression, etc.— S'adresser au bureau du journal. [56]

**A louer :**

Pour y entrer de suite, à des enfants, une belle chambre, cuisine, bien exposée au soleil. S'adresser à Mlle SUDAN-BLANC, Bulle. [57]

**A louer :**

Pour le 1<sup>er</sup> mars, à des personnes tranquilles, un joli logement, composé de deux chambres, belle cuisine, exposé tout le jour au soleil, lieu dit à la Toulaz. S'adresser à Mlle SUDAN-BLANC, Bulle. [58]

**A VENDRE OU A LOUER**

Deux poses et trois quarts de pré aux Combes, commune de Bulle. S'adresser au notaire MENOUD. [63]

**Foin et regain.**

Vente en mises publiques de 4000 pieds de foin et regain, le **vendredi 15 février 1889**, à 9 heures du matin, au domicile des frères Mabboux, à la Joux-des-Ponts. [51]

**A l'imprimerie de « la Gruyère », Bulle :**

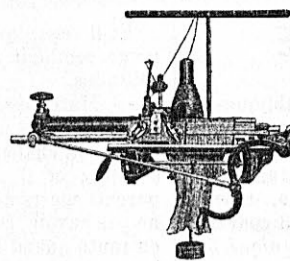
**ANNUAIRE**

ou  
**ALMANACH DE POCHE**  
pour le canton de Fribourg  
en différentes reliures, de 1 fr. à 2 fr. 50.

**Etrennes fribourgeoises 1889.**

FABRIQUE DE **Machines à tricoter**

Edouard DUBIED & C<sup>ie</sup>, à Couvet  
(canton de Neuchâtel).



Machines pour familles et ateliers produisant rapidement et économiquement les bas, chaussettes, jupons, caleçons, gilets de chasse, etc., de même que les articles de fantaisie. Conditions avantageuses. Garantie. Envoi gratis du prix-courant. [10]

**Confrérie des Vignerons. FÊTE DE 1889**

**Décors. — Chars. — Attributs.**

La commission recevrait des offres pour les fournitures ci-après :

- Deux bœufs blancs } habitués au joug.
- Deux bœufs rouges }
- Dix belles vaches de différentes races.
- Quatre beaux chevaux blancs (pour mener le char de Bacchus).
- Deux chevaux ( ) des tonneliers.
- Deux chevaux ( ) du vigneron et pressoir.
- Deux chevaux blancs ( ) du meunier.
- Deux juments avec poulains, si possible, et une charrette.
- Un char à échelles (pour le foin) et deux chevaux.
- Un char avec ustensiles de chalet et un cheval.
- Un traîneau pour bûcherons et un cheval.
- Une herse et un cheval.
- Deux ânes forte taille pour mener la chaumière.
- Un âne de selle.
- Deux bœufs.
- Six jeunes moutons blancs.
- Quatre chèvres.

Pour offres et renseignements, s'adresser d'ici au 15 février prochain au président sousigné.

Commission des décors, chars et attributs :

Le Président, Le Secrétaire,  
F. GUNTHERT, B. JOMINI

48] (01642V)

**LA NEW-YORK**

Compagnie d'assurances sur la vie, fondée en 1845.  
Concessionnée par le Conseil fédéral suisse par arrêté du 26 janvier 1887.

Fonds de garantie, 130 millions, entièrement réalisés.

(Système de la mutualité à primes et engagements fixes : les assurés sont donc uniques propriétaires des fonds de garantie et de tous les bénéfices.)

Dépôts et placements immobiliers en Europe : 1 millions.

Extraits du 43<sup>e</sup> compte rendu (31 décembre 1887) :

Total de l'actif	Fr. 430,561,301
Total des recettes	» 114,288,569
Assurances nouvelles conclues en 1887	» 553,228,221
(Environ un tiers de plus que toutes les compagnies françaises réunies.)	
Assurances en cours au 31 décembre 1887	» 1,860,183,415

Direction générale pour la Suisse : 21 Grand-Place, Vevey.  
Agent pour la Gruyère : P. BRUNSHOLZ, à Bulle. [409]

**PLUS DE MAUX DE DENTS!**  
PAR L'EMPLOI DE  
**L'Elizir, Poudre et Pâte Dentifrices**  
DES  
**RR.PP.BÉNÉDICTINS**  
de l'Abbaye de Soulac (Gironde)  
Dom MAGUELONNE, Prieur  
Médailles d'Or : Bruxelles 1850, Londres 1854  
Les plus hautes Récompenses  
INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD.

« Usage journalier de l'Elizir Dentifrice des RR.PP. Bénédicins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives. »  
« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des Affections dentaires. »  
Elizir, 2', 4', 8', 12', 20'; Poudre, 1'25, 2', 3'; Pâte, 1'25, 2'.  
Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux  
Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

**PUBLICATION**

Une forte société suisse de consommation cherche à établir partout des dépôts de consommation à des conditions favorables. Prière aux aspirants pouvant fournir caution de s'adresser sous H310Q à Haasenstein & Vogler, à Bâle, qui transmettront leur offre. [64]

**Ivrognerie. Attestation.**

Le malade a été guéri à son insu, grâce à votre traitement par correspondance et vos remèdes inoffensifs. Il peut encore boire un verre, mais la tendance à boire trop s'est tout à fait perdue. Vevey, septembre 1888, Jean Frey. — La moitié des frais après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratuits. S'adresser à l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [3]

**LA SUISSE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE, fondée en 1858.**

Siège social : LAUSANNE, RUE DU MIDI, 3. — Assurances au décès avec primes uniques, temporaires ou viagères. — Assurances mixtes et à terme fixe. — Assurances de capitaux payables en cas de vie, avec primes uniques ou annuelles, aliénées ou restituables. — Rentes viagères immédiates ou différées. — Achats d'usufruits ou de nues-propriétés.

En échange de la renonciation aux bénéfices, la compagnie remet aux nouveaux assurés, sans augmentation de prime, une police d'assurances contre les accidents, ensuite de laquelle, suivant la combinaison choisie, le capital est payé à double en cas de décès par accidents. La société assure, à des conditions très modérées, les risques de guerre et de voyages. Pour renseignements, prospectus, etc., s'adresser au siège social, Lausanne, rue du Midi 3, ou à l'Agence de la société, à Bulle. (H1646L) [390]

**Moi, Anna CSILLAG,**



avec mes superbes cheveux à la Loreley, longs de 185 centimètres, que j'ai fait pousser à la suite d'un usage continu de 14 mois de la pommade que j'ai moi-même inventée, je suis seule capable de favoriser la croissance des cheveux, d'empêcher leur chute, de fortifier le cuir chevelu! — Seule, je puis également faire croître la barbe des messieurs, une barbe abondante, souple et forte!  
Ma pommade produit après un court usage l'abondance et la beauté des cheveux et de la barbe et les empêche de blanchir jusqu'à un âge très avancé.  
Le prix d'un flacon est de 5 fr.  
Envoi contre mandat postal ou contre remboursement dans le monde entier.  
**CSILLAG & C<sup>ie</sup>**  
Budapest, Königsasse 52,  
où toutes les commandes doivent être adressées. [473]

**On demande à louer :**

Pour fin février, une petite chambre meublée, à proximité de la tannerie Glisson. S'adresser au bureau du journal. [65]

**A louer :**

Un appartement de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville. S'adresser au notaire DUPRÉ, à Bulle. [495]

**A VENDRE**

Un fusil de chasse en bon état. S'adresser à A. DAVET, procureur, à Bulle. [66]

**A vendre :**

A 15 francs le cent, rendus devant la maison, des *fatots secs*, provenant de bois de nettoyage. — S'adresser au garde-forestier Leclerc, à Bulle, ou au sousigné. 677] DUPRÉ, notaire.

Pour redonner aux meubles mats et tachés leur brillant primitif, qu'on fasse un essai avec le nouveau

**VERNIS AU COPAL POUR MEUBLES**

Le succès sera surprenant.  
Prix du flacon avec mode d'emploi : 80 cent.  
— Seul dépôt pour le district à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

**Indispensable**

dans toute famille et dans chaque atelier :

**CIMENT UNIVERSEL**

de PLUS-STAUFFER

pour raccommoder tous les objets cassés, son, verre, porcelaine, vaisselle, pierres à aiguiser, marbre, métal, corne, bois, ainsi que des meubles endommagés, de la quincaillerie, des jouets, poupées, pipés, pour fixer les boutons, manches, les becs de lampes, pour coller le papier, carton, drap, cuir, etc. Meilleure colle pour les ouvrages de scie à contourner.

En vente à 70 cent. le flacon avec mode d'emploi à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle. [225]

**Etiquettes gommées**

POUR VINS ET LIQUEURS

de 30 à 50 cent. le cent.

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



PRIX DE L'AN  
Pour la Suisse :  
Etranger : 1 an  
payable  
Prix du nu  
On s'abonne à  
de

Conseil fédéral a répondu à

L'expression prend a que je vier wohlgethan d'être assur

Les étran tistique étal cembre de 8,1 % de la Par cant 38,2 %, pu gers, Tessin Le canton de Le canton avec 2 %.

Gothard, thard a été à la suite de Cener. Les avec beauco

Accident les accident rale ont att entraîné la assurées.

Conflits de Schwytz de la cons tions. Le c la religion Le corps a

FEU

L'O

— J'étais Suivez-mo Tous le su Il monta a partement d posés.  
— Messie Le substit Il son Léguillon Elle entra Il la fit to Léguillon — Eh bien d'être noté La clef qu assassiné Quelle pr — Mon I tave serait